

# RÉSINE ÉPOXY EC251

## Transparente et flexible

Utilisée pour la bijouterie fantaisie, décoration intérieure extérieure, sculpture...

### CARACTÉRISTIQUES

Deux composants, incolore et parfaitement transparent.

### DONNÉES TECHNIQUES

Dureté (shore A)	80A
Gélification à 25°C	4 heures
Démoulage	24 heures
Viscosité A	300mPas
B	400mPas
Densité A	0.99g/ml
B	1.01g/ml
Proportion de mélange	100:50 poids

### APPLICATIONS

Fabrication d'objets transparents de petite à grande taille.

### UTILISATION

Mélanger soigneusement 100 part. de résine à 50 part. de catalyseur. Éviter l'inclusion de bulles d'air. Pour les moulages de grands objets, appliquer une fine couche de 1 à 2mm de résine EC251 et couler ensuite la résine époxy EC141, ce qui évitera que la EC141 se détache du verre pour des raisons de fluctuation de température.

La résine EC251 est idéale pour renforcer l'isomo avec une couche souple. Plus l'épaisseur est grande, plus la résine EC251 perd de sa flexibilité.

Epaisseur maximale 2cm  
Démoulage après 24h.

#### • COLORANT

Colorant époxy opaque ou transparent.

#### • DÉMOULANT

Alcool polyvinylique pour les moules en élastomère de silicone RTV...

#### • PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Port de gants et de lunettes fermées, en cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, en cas de contact avec la peau laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Utiliser seulement dans des locaux bien aérés. Ne pas jeter dans les égouts, dangereux pour l'environnement.

### CONDITIONNEMENT

1,5kg - 25kg

### STOCKAGE

12 mois > à 25°C

Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles n'ont qu'une valeur indicative et n'impliquent, par conséquent, aucun engagement de notre part, notamment en cas d'atteinte aux droits appartenant à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits.

Ces informations ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à chaque usage envisagé. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la Législation locale et d'obtenir les homologations et autorisations éventuellement nécessaires.